



*Janvier 2022*

*Saint  
Christophe  
Vallo*

*Bulletin Municipal*





## Edito ...

Janvier 2022, une nouvelle année s'ouvre devant nous, pleine d'incertitudes liées à cette situation sanitaire qui dure depuis près de 2 ans. Comme chaque année, vous allez parcourir ce bulletin. Vous y trouverez de nombreuses informations sur les travaux réalisés en 2021, ainsi que des échos sur la vie des nombreuses associations qui animent régulièrement notre commune. Durant cette année 2021 nous avons dû, comme beaucoup d'entre vous, nous adapter quotidiennement pour travailler au service de la collectivité.

Côté travaux, nous avons réalisé les chantiers suivants : réalisation de l'arrêt de bus aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), en bordure de la RD840, réfection de la toiture du local du comité des fêtes et la reprise de la voirie de la rue de la Couffignale.

D'autres travaux commencés en 2021 se termineront en 2022 : la sécurisation d'un certain nombre de carrefours de la commune dont la limitation de vitesse à 30km/h à hauteur du carrefour de la RD840 et de la RD11 (route de Cransac) et la construction du mur d'enceinte de l'agrandissement du cimetière de Saint-Christophe-Vallon.

Nous avons continué le travail sur l'adressage : un projet engagé sous le précédent mandat, qui a pris du retard lors du confinement, mais qui devrait se terminer dans les prochains mois. A l'issue de ce chantier, chaque bâtiment et chaque maison de la commune seront répertoriés très précisément avec un nom de rue et un numéro dans la voie. Cela permettra un accès rapide pour les secours, les livreurs, les fournisseurs d'énergie etc ...

Nous avons changé de prestataire pour la livraison des repas au restaurant scolaire. Nous avons fait appel à l'ESAT des Taillades à Capdenac, un établissement de la fondation OPTEO, qui emploie du personnel handicapé. C'est un choix fort du conseil municipal de permettre à ces personnes de pouvoir s'épanouir dans un travail au service des collectivités. Les premiers retours sur la qualité des plats servis au restaurant scolaire sont très encourageants et nous confortent dans notre choix.

L'élection du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 2 décembre dernier avec des enfants issus des classes de CE et de CM des deux écoles. Il va pouvoir maintenant travailler sur les projets portés par les enfants.

La ZA du Vallon a connu un essor particulier cette année avec la construction de nombreux bâtiments et l'installation de nouveaux artisans : couvreur zingueur, électricien, entreprise de TP ... qui seront bientôt rejoints par d'autres : maçon, contrôle technique, entretien et location de véhicules de rallye, location de box ...

Dans un autre domaine, la commune a vu l'installation d'un nouveau cabinet d'infirmières et l'arrivée d'un second médecin (Docteur Favre) en avril dernier. Nous nous en réjouissons, d'autant plus que depuis plusieurs jours, il a été rejoint par un troisième médecin (Docteur Lestrade) qui partagera son emploi du temps entre Conques-en-Rouergue et Saint-Christophe-Vallon. Nous avons la chance, à l'heure où de nombreuses communes voisines se retrouvent sans médecins, de pouvoir enregistrer ces installations dans notre village, prouvant l'attractivité de notre collectivité. Le travail de longue haleine engagé en 2014 lors de mon premier mandat, période où la commune s'est retrouvée sans médecin, a fini par payer malgré de nombreuses difficultés.

Un mot enfin sur la première journée inter-associations qui s'est déroulée en septembre dernier : même si l'affluence n'a pas été au rendez-vous, cette journée aura permis aux diverses associations de se faire connaître et d'enregistrer des adhésions pour certaines. Elle aura permis aux bénévoles de se rencontrer pour mieux se connaître et partager leurs soucis, notamment en cette période particulière.

Merci à toutes celles et tous ceux, qui d'une façon ou d'une autre, participent au développement de Saint-Christophe-Vallon. Merci au personnel communal pour son implication quotidienne au bon fonctionnement des services de la commune. Merci enfin à l'ensemble de mon équipe pour son investissement à mes côtés dans l'administration et la gestion de la collectivité.

*Respectueusement,  
Christian Gomez*

**L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2022. Nous vous invitons à la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 9 janvier à 11h30 à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon, si les conditions sanitaires le permettent.**

## Partenariat



Le conseil municipal, lors de sa séance du 8 juin 2021, a validé à l'unanimité, le changement de prestataire pour la livraison des repas à la cantine pour la rentrée scolaire 2021/2022. Son choix s'est porté sur l'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) des « Taillades », situé à Capdenac.

Il s'agit d'un établissement géré par la fondation OPTEO. Ce choix a été dicté par plusieurs raisons : Tout d'abord la qualité des repas "faits maison" qui sont préparés dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Tout est en effet préparé dans les cuisines de l'ESAT avec des produits issus de prestataires et de producteurs locaux.

Ensuite, le coût des repas qui reste raisonnable, malgré la loi EGAlim qui fait obligation de servir à minima 50% de produits sous signe officiel de qualité, dont 20 % de produits bio.

Enfin, la volonté de nouer un partenariat fort avec l'ESAT des « Taillades » qui permet à des personnes en situation de handicap de se former, de travailler et de pouvoir s'épanouir dans les diverses missions qui leur sont confiées.

Le contrat a été signé en mairie, entre Nicole Bouquier, directrice adjointe de l'ESAT et Christian Gomez, maire de Saint-Christophe-Vallon.



Deux élus et un agent municipal ont participé à une journée de formation à l'ESAT des « Taillades ».

## Opération Bourg Centre



Réunion de travail avec le CAUE dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg

MERCI POUR VOS RETOURS !

Vous avez été nombreux à formuler vos vœux.

Les centres-bourgs jouent un rôle essentiel pour le bien-vivre des villages ruraux. Leur but est d'améliorer le cadre de vie en proposant, sur les différents espaces, les usages suivants : convivialité, équipements sportifs, jeux pour enfants, espaces verts, circulation, stationnements ... Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Département (CAUE), contacté par la municipalité, et après visite sur site, doit remettre un schéma directeur. Ce schéma, véritable radiographie du bourg, permet d'avoir par un regard extérieur et professionnel, une vue globale de la commune, ainsi qu'une aide technique et financière. Pour rappel : un contrat cadre a été signé entre la Région, la Communauté de Communes de Conques-Marcillac et notre collectivité. Ceci explique les deux panneaux signalant le soutien de la Région Occitanie, installés aux entrées du village. Un retour sera fait auprès des habitants après l'exploitation des vœux émis.



# L'ADRESSAGE



L'adresse doit permettre une localisation précise du domicile d'une personne, d'une activité, ou d'une entreprise. L'adressage consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux. Il consiste le plus souvent à nommer des voies et à assigner des numéros aux bâtiments que la voie dessert.

L'adressage normalisé est primordial et indispensable car il conditionne de plus en plus le bon déroulement des missions du service public : un « bon » adressage permet aux secours, aux médecins, aux livreurs, aux fournisseurs d'énergie (Eau, Gaz et Électricité), aux opérateurs de téléphonie, aux agents de la Poste, etc ... de localiser le domicile des citoyens de manière sûre et rapide.



Initié par l'ancienne municipalité en tout début de l'année 2020, le programme d'adressage a connu plusieurs ralentissements liés à la crise sanitaire. Depuis le début de l'année 2021, le groupe de travail s'est remobilisé pour mener à terme ce projet de nouvelle dénomination et de numérotation des voies communales, projet basé sur la mise en place d'un système métrique plus efficace dans le repérage des rues et des habitations.

Pour répondre aux doléances et aux remarques de plus en plus nombreuses de certains habitants et aux préconisations de nombreux prestataires (Eau, Orange, La Poste, EDF etc ...), une action de dénomination des voies et de numérotation de tous les bâtiments absolument nécessaire, est en cours de finalisation sur tout le territoire de la commune.



Même si cette démarche n'est pas pour l'instant obligatoire, compte tenu du nombre d'habitants inférieur à 2000, le conseil municipal avait décidé à l'unanimité en juillet 2019, d'anticiper cette mise en place qui deviendra obligatoire à très court terme. Cette anticipation permet également de bénéficier d'aides financières de l'État non négligeables, lesquelles pourraient être amenées à disparaître en fonction de la conjoncture économique.

L'adressage est un élément clé dans la vie de nos sociétés modernes :

## Pour les citoyens

Services de secours

Éligibilité au très haut débit

Prestations à domicile (soins)

## Pour les collectivités

Recensement

Gestion du ramassage des déchets ménagers

Cartographie communale

## Pour les entreprises

Fournisseurs d'énergie, eau, télécoms

Services postaux et livraisons

Services GPS





# ECLAIRAGE PUBLIC

*Extinction de l'éclairage public ...*

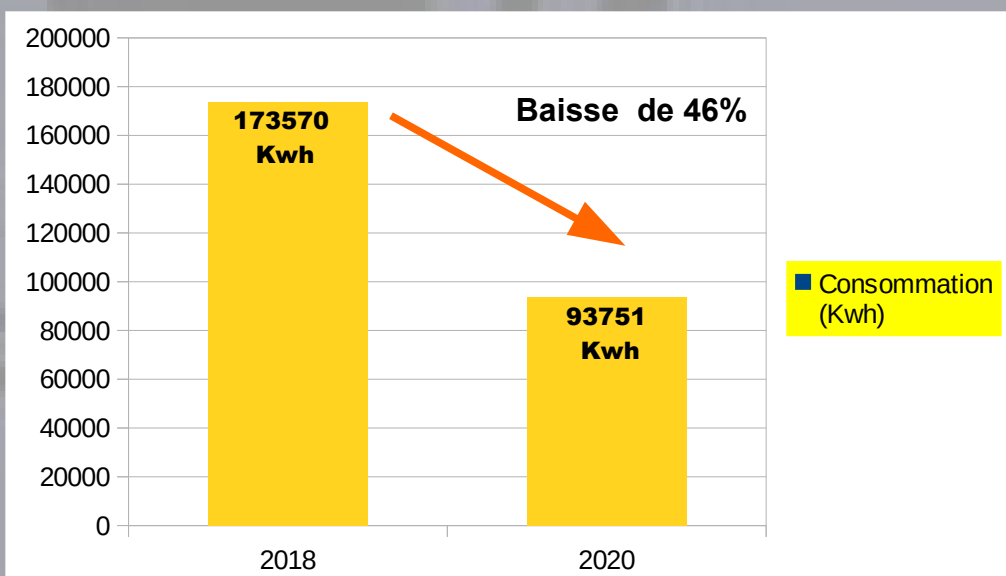
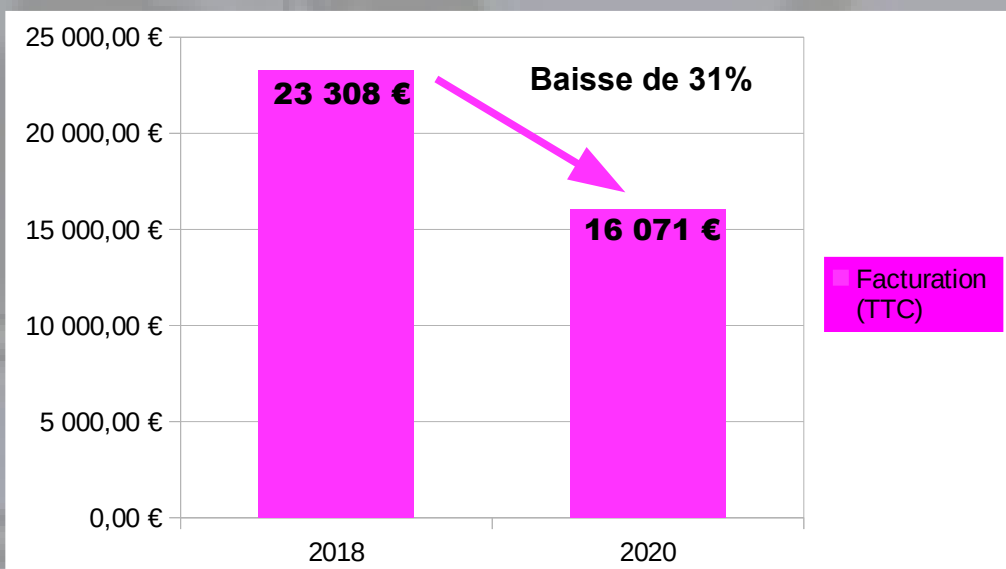
*Protégeons la nature et économisons l'énergie*

Dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie, le conseil municipal avait pris une délibération en date du 18 décembre 2018 autorisant l'extinction de l'éclairage public toutes les nuits de 23h à 6h du matin et de minuit à 6h00, les nuits du vendredi à samedi et samedi au dimanche.

Un arrêté municipal réglementant ce dispositif d'extinction a été pris en date du 1er avril 2019 avec une prise d'effet à compter du 15 avril 2019.

Éteindre l'éclairage public s'inscrit également dans une démarche écologique permettant ainsi de réduire la pollution lumineuse nocturne, préserver la biodiversité et le cycle naturel des écosystèmes et limiter les émissions des gaz à effet de serre. Cette décision relève du bon sens : pourquoi éclairer quand il n'y a personne ? En 2018, la commune avait investi 10567€ (subvention du SIEDA déduite) pour équiper d'horloges astronomiques le réseau d'éclairage public pour permettre son extinction. En avril 2019, nous avons procédé à l'extinction partielle de l'éclairage, ce qui a permis d'économiser 7237€ en 2020.

En fin d'année 2021, nous aurons récupéré l'équivalent de la somme investie, ce qui permettra des économies nettes dès 2022.





## Cérémonies



Mardi 10 août 2021. C'est en partant de la stèle du 10 août 1944 aux Hermets, remémorant la journée funeste au cours de laquelle la colonne allemande a tué 20 françaises, français, simples citoyens dont le malheur a été de se trouver là, que la délégation de l'ANACR\*, la présidente départementale Marie Josée Augey et le président de la section du bassin et conseiller régional Pascal Mazet ont débuté leur parcours de Mémoire et de fleurissement de stèles. Ils étaient accompagnés par les porte-drapeaux des associations de l'ANACR et de la FNDIRP\* et des élus locaux.

Pour Saint-Christophe-Vallon, stèle des Hermets, Jean-Louis Veyrier, adjoint au maire était présent pour partager ce devoir de mémoire.

\* ANACR : Association Nationale des Anciens Combattants de la seconde Guerre mondiale et des Ami(e)s de la Résistance.

\* FNDIRP : Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes.



Jeudi 11 novembre 2021 à 11h00 au monument aux morts, Christian Gomez, entouré de citoyens et des membres de l'association des anciens combattants, a commémoré le 103ème anniversaire de l'armistice. Anniversaire marqué par la disparition du dernier des Compagnons, Hubert Germain, disparu durant l'année 2021.





## La bibliothèque municipale

En 2021, comme l'année précédente, les activités ont été fortement impactées et limitées par la crise sanitaire.

Nous n'avons pu, ni accueillir les élèves des écoles, ni proposer d'animations, mais, pour notre plus grand plaisir, début novembre, les photos de Laurent Leroy sont venues égayer les murs de notre bibliothèque. En septembre, notre participation au forum des associations, moment très agréable, nous a permis d'inscrire des adhérents et d'accueillir de nouvelles bénévoles. Souhaitons que 2022 nous permette de fonctionner normalement et de façon durable. Que tous les adhérents, en particulier les enfants, retrouvent le chemin de la bibliothèque.

Meilleurs vœux à tous !

« On aime toujours un peu à sortir de soi, à voyager, quand on lit. » Marcel Proust



## Intergénération

Après de longs mois d'isolement sanitaire, l'envie de se rencontrer et de partager un projet commun a fait son chemin. C'est ainsi que la municipalité et le centre de loisirs ont invité jeunes et moins jeunes à se retrouver pour fabriquer ensemble des décorations de Noël. Une invitation qui n'est pas restée lettre morte, puisque plus d'une trentaine de bénévoles ont répondu favorablement à ce rendez-vous.



Autour d'un café d'accueil, Christian Gomez, maire, et Zohra Brunel-Alaoui, directrice de l'association Familles Rurales, ont distribué les consignes. Sous les mains expertes des plus bricoleurs, les palettes de bois n'ont pas tardé à se métamorphoser en sapins. Il a fallu aussi imaginer un compas gigantesque afin de tracer avec application les rondeurs du bonhomme de neige et du père Noël.

Un atelier de ponçage a été ensuite improvisé. Roger Darses, conseiller municipal, a pris son rôle de chef d'équipe très au sérieux, invitant les jeunes d'Humafra à assembler les morceaux de bois de récupération, sous le regard attentif et bienveillant des adultes.

Les jeunes apprentis ont dessiné puis découpé des étoiles décoratives, des panneaux directionnels, des moustaches pour le père Noël ...

Un travail effectué dans une ambiance particulièrement joyeuse.

Toutes ces productions ont été illuminées et installées dans les rues du bourg.





## Ecole privée Ste-Marie-des-Prés

En juillet 2020, une année scolaire s'est achevée pour les élèves de l'école Sainte-Marie-des-Prés, encore une année riche d'apprentissages, de découvertes et de partages, malgré les conditions sanitaires toujours présentes. Parmi les moments forts de cette année, nul doute que la sortie au jardin des bêtes de Gages restera le souvenir le plus marquant pour l'ensemble des enfants, depuis la maternelle jusqu'au CM2. Bien sûr, d'autres événements ont eu lieu à l'école jalonnant l'année scolaire : les journées collège pour les CM2, une randonnée au cœur de la campagne de Saint-Christophe-Vallon, le réaménagement de la cour de récréation, le carnaval, la rencontre avec le Père Noël, les activités sportives comme la piscine ou les séances au gymnase, les cours d'anglais et d'espagnol ... Les photos de ces instants précieux (et d'autres moments de l'année) sont accessibles sur notre page facebook : [www.facebook.com/Ecole.Stemarie12/](https://www.facebook.com/Ecole.Stemarie12/)

En 2021-2022, nous embarquons pour un voyage scolaire au Hameau de Moulès : au programme activités sportives de pleine nature (parcours accro-branches, spéléologie, descente en canoë des Rases du Tarn ...) et sensibilisation à l'environnement pour les plus grands. Les plus jeunes profiteront de la classe « art poney » afin de devenir de vrais artistes de cirque et d'apprendre toutes les techniques des figures du spectacle auprès des équidés mais tout ceci nous vous le raconterons dans le prochain bulletin !



## Ecole publique Arc en Ciel

La fin d'année scolaire 2020/2021 et l'amélioration des conditions sanitaires ont permis à nos élèves de participer à différentes sorties scolaires : visite du château de Calmont d'Olt pour les GS/CP, randonnée et ateliers sur les sentiers de la Gachoune ainsi que visite du Street Art à Decazeville pour les CE, initiation équestre à la Frégière pour les CM, découverte du parc animalier de Gages pour les PS/MS, participation des classes de GS/CP, CE et CM au spectacle « Le berger des sons » avec l'artiste Alain Laribet que les enfants ont découvert lors d'un atelier à l'école ... Cette année, l'équipe enseignante s'est renouvelée suite au départ de Mme Gayrard, enseignante des CM1/CM2 depuis 2008 et l'arrivée de Mme Daillut-Calvignac. Les effectifs restent stables, l'école comptant 84 élèves répartis en classes de 20 à 23 élèves. De nouveaux projets voient le jour : initiation à l'occitan avec l'intervention du professeur d'occitan du collège Kervallon, travail autour du volume en arts plastiques avec la participation de la plasticienne Nathalie Andrieu, divers projets en EPS : natation, vélo, initiation foot, triathlon, randonnée ... Les conditions sanitaires nous ont permis de réinvestir les salles de spectacle.

Ainsi, les PS/MS ont participé au festival « Ouvre l'œil » où leur fut projeté le film « Grandir, c'est chouette » avant de se rendre au spectacle « Les pieds dans l'herbe » de la compagnie Tancarville au mois de novembre. Les classes de CE, CM assisteront au spectacle « Bateau » avec l'association Vallon de Cultures. Ils se rendront aussi à la MJC de Rodez avec la classe des GS/CP assister au spectacle « Victor et le ukulélé ».

Le bureau de l'association des parents d'élèves reste stable, Sabine Garrel en étant la présidente. L'investissement des parents dans de nombreux projets, bourse aux jouets, vente de pizzas, gâteaux et chocolats, tombola, quine, fête de l'école, permet le financement des divers projets de classe. Qu'ils en soient remerciés !





## APE

L'APE Arc en ciel propose diverses animations tout au long de l'année de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités : spectacle de Noël, achat de matériel pédagogique, abonnements aux magazines, voyages scolaires, goûters, inscription USEP, sorties de fin d'année ...

Au delà de l'aspect financier, les diverses actions menées permettent à chaque famille et à leurs enfants de pouvoir se rencontrer en dehors du cadre scolaire et dans la convivialité. Pour l'année scolaire 2020-2021, le contexte sanitaire nous a privés de beaucoup de ces moments conviviaux. Néanmoins, les enfants ont pu participer à diverses sorties et manifestations, tels que le spectacle de Noël, les interventions de la protection civile dans les locaux de l'école, l'aisance aquatique (GS/CP), les sorties au Jardin des bêtes (PS/MS), le château de Calmont d'Olt (GS/CP), la visite de la Gachoune et le Street Art à Decazeville (CE), une journée à la Fréguère sur le thème du poney (CM) ... Cette année, l'APE vous propose tout au long de l'année plusieurs ventes par correspondance, gâteaux « Bijou », chocolats pour Noël et pizzas. Afin de pouvoir revivre des instants conviviaux, nous vous proposons également un quine le dimanche 20 mars 2022, une vente de gâteaux le dimanche 10 avril lors du premier tour de l'élection présidentielle, une chasse aux oeufs, le samedi 16 avril, et la kermesse. Une bourse aux jouets et matériel de puériculture s'est tenue le 28 novembre. L'APE s'efforce de faire au mieux dans l'intérêt de nos enfants et de notre école. Pour cela, nous avons besoin de vous tous, pas seulement des parents d'élèves et des enseignants, mais aussi de vous, Saint-Christophorois et Saint-Christophoraises.

Nous sommes joignables à tout moment à l'école ou par mail : [ape.saintchristophe@hotmail.fr](mailto:ape.saintchristophe@hotmail.fr)

Présidente : Sabine Garrel, Président adjoint : Cyrielle Bernet, Trésorière : Emilie Robert  
Trésorière adjointe : Caroline Birol, Secrétaire : Delphine Giaccobi et Secrétaire adjointe : Vanessa Jehel-Frejaville



## APEL

Depuis de nombreuses années, l'association de parents d'élèves propose divers rendez-vous (quines, vide-grenier, petit déjeuner ...) devenus au fil du temps des moments de rencontres et de convivialité fréquentés par de nombreux habitants de Saint-Christophe-Vallon.

L'année scolaire passée a été marquée par un contexte sanitaire difficile se traduisant par l'impossibilité de réaliser les manifestations habituelles accueillant du public.

Seul le vide-grenier a pu se tenir à l'extérieur le 13 juin 2021. Avec cette nouvelle année, l'association, forte d'une équipe de parents bénévoles très dynamiques, espère pouvoir à nouveau programmer les animations habituelles.

Le premier quine a d'ores et déjà eu lieu le samedi 13 novembre dernier. La tombola de Noël et une vente de chocolats sont également proposés pour ce dernier trimestre 2021. Toutes ces actions contribuent au financement des sorties scolaires et aux différents projets d'embellissement de l'école. Ainsi au mois de juin 2021, le mur mitoyen avec la garderie a été peint, venant finaliser la mise en couleur de l'école (des jeux avaient été peints au sol l'année précédente).

Pour 2022, l'objectif principal est le financement du voyage scolaire des enfants qui aura lieu en juin.

Lors de l'assemblée générale, le conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres.

Suite à la délibération du 28 octobre 2021, le bureau cette année est constitué de la façon suivante :

Président : Antony Pègues,  
Vice-Président : Mathieu Trincal,  
Trésorière : Maëva Cerneaux  
Trésorière adjointe : Lucie Arriéta,  
Secrétaire : Elodie Singlard-Causse,  
Membres : Adeline Pascal, Alexandra Bouissou,  
Alexis Gaillac, Amandine Joffre, Anne Morand,  
Géraldine Corrédor, Laurianne Huta  
et Claire Guilhaumon.





## Le conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal met en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) avec la volonté d'impliquer les plus jeunes citoyens à la décision publique. Le Conseil Municipal des Enfants a pour mission d'être le porte-parole de tous les enfants et d'améliorer le vivre ensemble. Il propose et réalise des projets utiles à tous, autant à l'échelle des écoles que du village.

Il réfléchit à l'amélioration du cadre de vie (environnement, propreté, culture, loisirs ...). Il développera les relations intergénérationnelles. Par ailleurs, il représentera les enfants de la commune lors des cérémonies officielles.

Le CME est composé de 11 élus juniors, pour 2 ans, parmi les élèves des classes de CE, et CM de l'école publique Arc-En-Ciel et l'école privée Sainte-Marie-Des-Prés. Le jeudi 2 décembre 2021 ont eu lieu les premières élections du Conseil Municipal des Enfants. Ce sont donc 9 élèves pour l'école publique et 4 élèves de l'école privée, qui se sont portés candidats, faisant campagne auprès de leurs camarades du CP, CE et CM, avec des projets ambitieux, réalistes et solidaires. Certains projets rejoindront ceux de la commune, pour lesquels ils pourront compter sur le soutien et appui des conseillers adultes. Cette journée d'élection s'est déroulée de la même manière qu'une élection officielle, sous la présidence de Mr le Maire Christian Gomez, dans la salle de la mairie.

Le matin 28 élèves du CP, CE, CM de l'école privée Sainte-Marie-des-Prés et l'après-midi 52 élèves du CP, CE, CM de l'école publique Arc En Ciel, sont passés au bureau de vote, munis de leurs cartes électorales personnelles (éditées pour cette occasion) et ont exprimé leur choix dans l'urne, remplissant ainsi leur devoir de jeune citoyen !



### Les élus juniors

ALBOUY Nina  
AUREJAC Ambroise  
CAUSSE Jade  
CHAPELLE Aymeric  
HENRY Mila  
HOPPELER Salomé  
JOURDON Enzo  
LACOMBE Lucas  
PEGUES Hanae  
REYNES Léa  
ROMIEU Johan



## Secrétariat de mairie

La municipalité a signé une convention avec le GRETA pour accueillir une stagiaire, Manon Rouquette, dans le cadre de sa reconversion professionnelle. Ce stage lui a permis de découvrir les multiples tâches d'un secrétariat de mairie. Parallèlement, cette stagiaire a apporté son aide au personnel administratif.



## Banque Alimentaire

Le vendredi 26 et le samedi 27 novembre se sont déroulées les journées de collecte nationale pour la Banque Alimentaire.

Les magasins d'alimentation situés sur la Communauté de Communes Conques-Marcillac ont participé à cette opération.



A Saint-Christophe-Vallon, les magasins Utile, Netto, Bibal et Tardieu ont activement collaboré à cette collecte. A Netto, comme l'an passé, une tonnelle a été installée près de l'entrée du magasin afin d'abriter les bénévoles et respecter la distanciation sociale, la crise sanitaire se poursuivant, hélas. Des Ados du groupe HumAFR, affilié à Familles Rurales, sont venus étoffer les rangs des volontaires. Tous équipés bien sûr de masques, gants, gel hydro alcoolique, etc ...

Un bel exemple pour les plus jeunes. Une petite fille a demandé à sa maman des explications à propos de cette collecte et s'est montrée très fière de nous tendre un sac bien rempli » note France Deltour.

Grâce à la générosité des Saint-Christophorois et des clients venus des communes voisines, de nombreuses denrées ont été recueillies malgré un contexte économique difficile, suite à la pandémie. « Des donateurs, ayant par le passé bénéficié d'une aide, se sont montrés très généreux. Les colis distribués par la Banque Alimentaire permettent à certains de sortir la tête de l'eau...» poursuit t-elle.

Ces marchandises, essentiellement alimentaires, seront attribuées en priorité aux habitants les plus démunis du territoire Conques/Marcillac-Vallon, sous l'impulsion de Cathy Barret, présidente de l'association Conques/Marcillac Solidarité, émanation de la Banque Alimentaire Aveyron/Lozère. Comme d'habitude les bénéficiaires de l'aide alimentaire pourront retirer leurs colis au local de l'association, 49 de l'avenue Gustave Bessieres à Marcillac-Vallon, le 1er vendredi du mois de 9h à 11h et de 14h à 16h, et le 4ème, de 9h à 11h et de 15h à 17h.

Merci aux généreux donateurs, aux magasins partenaires, aux élus et bénévoles de Saint-Christophe-Vallon et des communes voisines, aux jeunes d'AFR et à leurs encadrants, venus prêter main forte au magasin Netto, pour réaliser la collecte mais aussi pour livrer et ranger les denrées au dépôt de Marcillac.





La municipalité est régulièrement interrogée par les habitants pour connaître les raisons pour lesquelles la collectivité n'aménage pas de dispositifs « type dos d'ânes » pour diminuer la vitesse sur la RD 840.

Pour votre information, tout aménagement sur la RD840 en traversée du village est soumis à un avis préfectoral car celle-ci est classée « Route à Grande Circulation » (RGC) avec plus de 10 000 véhicules par jour qui traversent le village. Par conséquent, l'implantation de ralentisseurs étant interdite sur des voies où le trafic est supérieur à 3000 véhicules en moyenne journalière annuelle, ce type d'équipement ne peut être installé sur la RD840.



**Parking de la Salle des Fêtes ...** Aménagement d'un point de collecte des ordures ménagères sur le parking de la salle des fêtes réalisé par l'entreprise « Colas », mandatée par la Communauté de Communes de Conques-Marcillac.



**Parvis de la mairie ...** Réaménagement de la dalle du wagonnet avec l'installation d'un banc public. Les travaux ont été réalisés en régie par les agents techniques municipaux.





**Bâtiment public** ... Rénovation de la toiture du local mis à disposition du comité des fêtes réalisée par l'entreprise Benoît Volte.



**Voirie** ... Aménagement de l'arrêt de bus en bordure de la RD 840 dans le cadre des travaux de voirie programmés pour l'année 2021 afin que celui ci retrouve véritablement ses fonctions propres, tout en garantissant la sécurité des usagers. Cet aménagement offre également, aux personnes à mobilité réduite, la possibilité de pouvoir accéder facilement aux transports en commun.



**Voirie** ... Rénovation de bouches d'évacuation dans le cadre de l'entretien régulier des fossés sur le territoire communal.



**Voirie** - Réfection de la rue de la Couffignale avec implantation d'un îlot au croisement de la rue des Bruyères et de la Couffignale.





# Les travaux...



**Les cimetières** ... Travaux réalisés par les employés communaux : réalisation de dalles de propreté entre les concessions et pose de géotextile sur plusieurs allées pour limiter la repousse des mauvaises herbes. La pose de ce géotextile se poursuivra en 2022. Ces travaux d'aménagement font suite à l'interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires. L'agrandissement du cimetière de Saint-Christophe-Vallon a débuté à l'automne dernier par l'aménagement de l'accès à l'extension future.

# Les travaux...



**Voirie** ... Sur le secteur de la Tièyre ... Toujours soucieuse de la sécurité de ses habitants, la municipalité a pris en compte dans son budget 2021, le traçage d'un passage piéton sur la route de la gare pour sécuriser la traversée vers le hameau de la Tièyre notamment pour les écoliers. L'implantation de panneaux signalétiques est venue compléter ces travaux.

La prudence reste de rigueur malgré tout, compte tenu du trafic routier important.



# Vie associative...

## La journée des associations

# Vie associative...



La mairie de Saint-Christophe-Vallon a organisé ce samedi 18 septembre de 14 heures à 19 heures, sa première rencontre inter-associations, afin de permettre aux différents acteurs du territoire et à la population de "découvrir les activités proposées sur la commune, de se rencontrer, de s'amuser et d'échanger". Une réunion préparatoire avec les représentants des associations concernées a eu lieu fin août à la salle des fêtes.

Une quinzaine d'associations locales ont répondu présent avec une belle énergie. Elles ont présenté leurs activités, sportives, festives ou culturelles, et animé cette journée avec l'aide de leurs bénévoles : démonstrations sportives, lectures, jeux, buvette et vente de crêpes étaient au programme.





## RDV AVEYRON HAND BALL



Le RDV Handball Aveyron développe le sport pour tous sur les territoires ruraux des cantons de Rignac et Conques-Marcillac. Le club est présent sur toutes les catégories féminine et masculine demandées par la Fédération Française de handball. Nous sommes en moyenne 170 licenciés chaque saison depuis 5 ans. Nous accueillons des licenciés à partir de 3 ans (Baby hand) jusqu'aux seniors loisirs (pas d'âge limite). En équipes jeunes, nos moins de 17 ans jouent au plus haut niveau régional. Nos équipes seniors sont en pleine reconstruction et visent le pré-national pour les garçons, et la régionale pour une des deux équipes féminines. Nous avons aussi développé il y a 5 ans une équipe Handensemble en coopération avec l'ESAT de Clairvaux d'Aveyron. C'est une équipe qui depuis 5 ans réalise des prouesses sportives et qui pour la dernière participation aux championnats de France a remporté le titre suprême à Vichy.

C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine du club et des bénévoles qui sont présents auprès de l'équipe depuis le début. Ce titre de champion de France prouve que notre engagement est total en terme de développement du Sport Santé, du sport pour tous, et en terme de développement de zone rurale. Nous ne voulons pas nous arrêter là. Nous voulons aussi créer une équipe 100% féminine dans les prochaines années, puis recevoir un championnat régional et pourquoi pas le championnat de France chez nous en Aveyron, dans nos gymnases. C'est une volonté du club mais aussi et surtout du collectif de cette équipe.

La formation des jeunes arbitres est importante pour nous aussi. Nous formons environ une vingtaine de jeunes par saison. En terme d'arbitrage pur, nous avons aussi 3 T1 performance sur 4 sur le département. Nous avons aussi 2 bénévoles qui œuvrent sur les matchs de championnat de D1, et championnat d'Europe en tenant la table de marque et panneaux d'affichage. Nous sommes le 1<sup>er</sup> club du département dans ce secteur grâce à nos animateurs passionnés. La formation des bénévoles aux fonctions d'entraîneur reprend aussi. Nous voulons continuer à nous développer et pourquoi pas embaucher une personne à temps plein. Nous cherchons activement des solutions. Nous pouvons dire que nous sommes des acteurs majeurs en terme de développement sur nos cantons.

## BASKET VALLON

Après une année délicate, le début de saison pour le club de Basket Vallon s'est très bien déroulé. Ce sont près de 100 enfants/adultes qui composent cette association portant les valeurs et les couleurs du Vallon. Notre devise « Respect, Équité, Convivialité » n'a jamais aussi bien mérité son nom. Aurélia Auguste, présidente, accompagnée de son staff, mène divers projets tant sportifs qu'extra-sportifs. Les championnats ont débuté pour l'ensemble des catégories et les résultats sont tous très satisfaisants. Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons organisé des stages sur le thème du basket mais en y apportant des activités amusantes telles que des olympiades ou encore un tournoi d'Halloween où tous les enfants ont revêtu leur plus horrible déguisement. Nous voulons que le club retrouve une dynamique et une festivité à toute épreuve.



Si vous voulez rejoindre l'association en tant que joueurs, bénévoles, arbitres ou entraîneurs vous pouvez contacter Mailys au 06.30.78.00.20.



## LE COMITE DES FETES

Après une année blanche due à la pandémie, le comité a tenu bon et s'est « entêté » à organiser la fête votive. Les challenges étaient nombreux : nouveau bureau, nouvelles mesures sanitaires avec obligation du pass sanitaire entre autres ... Malgré tout, le comité a décidé de faire quelque chose. Animés par un besoin de se retrouver, de se réinvestir et de recréer un minimum de lien social au sein du village, les comiteés ont su s'adapter et innover pour faire face et proposer aux convives un moment de gaieté et de fête. La décision de ne garder que le dimanche a été difficile à prendre mais elle a permis à l'association de tenir sa promesse et de créer un moment de convivialité dans cette période compliquée pour l'ensemble des concitoyens.



Au programme : un petit-déjeuner à emporter, un mur d'escalade pour tous proposé par « Vert Tea Jeu ». Une formule repas sur place ou à emporter où environ 250 repas ont été servis pour les convives. La soirée a été animée par Barry William. Une seule petite manifestation au compteur cette année, mais le comité reste mobilisé et espère une éclaircie pour se remettre pleinement au travail afin de proposer des moments chaleureux pour tous !

## Ecole du Pin et de la Grue

L'année qui vient de s'écouler sous les signes du covid et du confinement a lourdement affecté les associations. L'Ecole du Pin et de la Grue pour la pratique du Qi Gong n'a pas échappé à la règle. Tout a néanmoins été fait pour que les adhérents puissent bénéficier dans les moins mauvaises conditions possibles d'un enseignement satisfaisant pour cette pratique de santé. Celle-ci a été interrompue très tôt par le confinement.

Deux possibilités se présentaient alors. La première était de proposer des cours par des systèmes de visioconférence de type Zoom. Beaucoup de lenteurs, de coupures liées à des infrastructures incomplètement équipées en fibre optique, ont fait opter pour la seconde possibilité.

Celle-ci a consisté à envoyer aux adhérents qui le désiraient des vidéos, tournées par l'enseignant reprenant l'intégralité du programme annuel.



Un des nombreux avantages est de pouvoir ainsi les stocker, les reprendre, regarder et pratiquer ce que l'on veut quand on le désire. Le tout a remarquablement fonctionné, plébiscité par ceux qui les ont reçues. Quand les mesures se sont assouplies au printemps, les pratiques ont repris en plein air - dans le respect des quotas fixés - et des cours ont par exemple été proposés en forêt de La Vaysse.

On peut donc considérer que l'ECPG, qui s'engagera de par ailleurs au niveau communal et de la Communauté de communes dans toutes les tentatives destinées à faire vivre le tissu associatif, a fait face aux difficultés de la meilleure des façons possibles. Certes quelques points forts des années précédentes (stages, repas, sortie traditionnelle sur l'Aubrac...) n'ont pu être maintenus, mais l'essentiel a été sauvé. D'autre part, la solidité des finances de l'association permet d'offrir des formations à plusieurs adhérents parmi les plus avancés, de manière à assurer à tous un encadrement de qualité.

La rentrée de septembre 2021 - très satisfaisante au vu des conditions actuelles - vient confirmer la bonne santé de l'Ecole du Pin et de la Grue !



## Le Club de l'Amitié

Tout d'abord, nous espérons que vous et vos proches vous portez bien et que cette période inédite et très compliquée se passe le moins difficilement possible. Depuis le mois d'avril 2020, nous avons mis en suspend nos activités, suite au COVID-19. Pour cette entrée 2021/2022, nous pouvons d'ores et déjà vous assurer la baisse de notre cotisation à 10 €.

L'association, comme de nombreuses organisations, traverse une période délicate et nous comptons sur votre soutien pour comprendre le bien fondé de ces décisions, afin de mieux nous retrouver. Ainsi, pour l'exercice 2021/2022, nous espérons, comme chacun d'entre vous, retrouver une situation quasi normale mais aussi la plus sécurisante possible.

Principales activités proposées :

- Les après-midis récréatifs les premiers mercredis de chaque mois
- Les repas festifs ( Noël, Stockfisch & repas de l'amitié)
- Le quine de l'amitié
- Le spectacle des pays celtés à l'amphithéâtre de Rodez
- L'assemblée générale au mois de septembre 2022

Nous vous remercions de votre compréhension, de votre confiance et souhaitons vous retrouver au plus vite.

A bientôt

La Présidente Josette Rey

PS : Les personnes qui souhaitent rejoindre le Club de l'amitié de Saint-Christophe-Vallon, peuvent obtenir des renseignements complémentaires en téléphonant au 05 65 72 74 04.



## Le Club de Gym

Venez rejoindre la vingtaine de licenciés (femmes et hommes) du Club de Gym de Saint-Christophe-Vallon. Les cours très dynamiques de Sandra ont repris tous les mardis de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale et décontractée.

Nous pratiquons du fitness, de la danse, du cardio, du renforcement musculaire, du HIIT, du step, du kick boxing, du stretching ... Nous travaillons avec des élastibandes, bandes lestées, bâtons, steps, swiss ball ... Vous pouvez venir à tout moment de l'année, découvrir et participer aux cours (2 cours d'essai gratuits). Ils sont ouverts à tous et ne requièrent aucun niveau particulier.

Nous souhaitons vous y retrouver nombreux et nombreuses !!

Pour tout renseignement complémentaire : 05 65 71 89 70 - 05 65 72 65 65





## Renouveau sportif du Vallon



Le Renouveau Sportif du Vallon est le club qui adapte ses activités physiques.

Il faut vivre debout, bouger, entrer en résistance pour entretenir une condition physique et psychique. Le vieillissement n'est pas une maladie, ni un handicap. « Vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps » (Sainte-Beuve écrivain ).



### Bienfaits des activités :

- Randonnée : sollicitation des capacités respiratoires, entretien d'une bonne santé physique et psychologique
- Marche nordique : tout le corps est mis en mouvement en joignant l'utile à l'agréable
- Gymnastique : Maintien des activités motrices, amélioration de la coordination, équilibre et souplesse
- Danse : maintien des capacités de mémorisation, d'équilibre et de coordination dans une ambiance conviviale
- Yoga : Détente, équilibre, souplesse, amélioration du souffle et affinement des sens et de la perception
- Swin-Golf : concentration, observation, adresse, patience, coordination, maîtrise de soi et apaisement

Il est très bénéfique de cumuler plusieurs activités. Les animateurs formés vous accueillent sur toutes les activités.

Renseignements : Marie-Thé Sirvain 05 65 72 68 56 et 06 85 10 57 17- [mtsirvain@orange.fr](mailto:mtsirvain@orange.fr)





# Familles Rurales

L'association est membre du mouvement Familles Rurales, agréée et habilitée pour son action dans de nombreux domaines tels que la famille, l'éducation et la jeunesse, les loisirs et la vie associative.

## Accueil de loisirs : Périscolaire-Mercredi-Petites et Grandes Vacances

En accueil périscolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis, nous ouvrons de 7h à 9h et de 17h à 19h sur le site de Saint-Christophe-Vallon. Pour le site de Valady, nos horaires sont de 7h à 9h, de 12h à 14h et de 17h à 19h. Nous sommes également ouverts les mercredis de 7h à 19h sur les deux sites. Pour les accueils de loisirs des petites et grandes vacances, nous ouvrons la structure de 7h à 19h sur le site de Saint-Christophe Vallon. L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation.



**Rendez-vous des jeunes :** C'est une extension de l'accueil de loisirs avec pour projet d'accompagner le plus longtemps et du mieux possible la jeunesse dans ce projet de vie qu'est notre société. Les rencontres du vendredi soir ont repris depuis juin 2021. Les pré-ados de 10-11 ans sont une vingtaine à se retrouver de 19h à 21h et les ados de 12-16 ans sont 25. Début juillet, 2 séjours itinérants de 3 jours ont été organisés sur l'Aubrac et dans le sud Aveyron.



**HumAFR :** Le but de ce groupe de jeunes est d'organiser des actions citoyennes pour animer le territoire au niveau local. Autour de cette ambition principale, de nombreux événements sont organisés afin de récolter des fonds pour financer différents projets. Collectes de fournitures scolaires à destination d'une association ANAIM qui intervient auprès de veuves et d'orphelins à Meknès au Maroc et ventes diverses dont les bénéfices ont été reversés à l'association "les bébés du Pérou", nettoyage des plages sur le littoral landais, organisation du marché de Noël. Ils ont participé à la récolte de denrées alimentaires pour la banque alimentaire.



En collaboration avec les employés communaux de Saint-Christophe-Vallon, les jeunes ont procédé au désherbage des cimetières. En association avec Foot Vallon, ils ont organisé la collecte de vêtements de foot au profit de l'association « Rural Soccer Ghana ».

**Ateliers à destination des adultes : Jeu bouge et atelier mémoire.** Ces ateliers réunissent une quinzaine de personnes dans différents lieux et proposent des activités diverses, en rapport avec l'activité physique (gym mémoire, équilibre, renforcement musculaire et étirements). Ils sont également en rapport avec le lien social (jeux de sociétés, sorties diverses, culturelles, ou rencontres intergénérationnelles). Pour la culture, les nouvelles technologies 3d, Fablab, les réseaux sociaux ... En rapport avec la psychologie : jeux de sociétés, jeux de mémoire, d'imagination, de réflexion ...



**Numérique** - Promeneur du Net et Présence de Médiation Numérique. Depuis 2014 nous proposons un atelier nommé « Découverte informatique » animé durant 3 heures par semaine par un animateur de l'association. Les objectifs étant de sensibiliser les usagers aux technologies de l'information et de développer les capacités des usagers à utiliser l'outil informatique de façon autonome.

**Jardin participatif :** Renforcement du lien social et de la convivialité autour d'un espace à jardiner sur la commune de Saint-Christophe-Vallon. Découverte, échange de pratiques et de partage de connaissances et des semences, de plats et de récoltes. L'exercice d'une activité nature, au sein d'un groupe intergénérationnel favorise le développement du travail en commun, le partage et la convivialité. Organisation de séances d'activités pédagogiques nature en partenariat avec d'autres acteurs sociaux. et activités festives sur le jardin (pique-nique, chant, concert etc ...). Valorisation du site dans le respect de l'environnement et du développement durable (tri des déchets-compostage-utilisation parcimonieuse de l'eau-récupération de l'eau de pluie).

Nous remercions la CAF qui est notre partenaire financier et pédagogique, les mairies de Saint-Christophe-Vallon et de Valady qui mettent à notre disposition du personnel communal, des locaux et du mobilier et qui restent nos partenaires privilégiés avec qui nous travaillons en collaboration en fonction des différents projets. Nous remercions également la Communauté de Commune Conques-Marcillac, les bénévoles, les familles, les salariés et les enfants sans qui l'association n'existerait pas.



## Aïkival

L'Aïkido dans le vallon, un art martial et un art de vivre. Le dojo Aïkival dispense depuis 15 ans des cours d'Aïkido pour les habitants de la région de Conques/Marcillac.

Cet art martial japonais permet de mieux se connaître et d'apprendre à réagir de la manière la plus adaptée à toute situation. L'Aïkido est opposé à toute idée de violence et de compétition; le travail est effectué dans un esprit de collaboration avec son partenaire et non dans un esprit de combat qui est à l'opposé de la philosophie de l'Aïkido.

Le partenaire est là pour mettre en place une situation qui déclenche une réaction souvent inadaptée (stress, perte d'équilibre, crispation, perte de contrôle...). Les techniques de combat sont utilisées comme des outils nous permettant de travailler sur ces réactions qui reflètent nos blocages et difficultés personnelles. Pour être réalisées correctement, elles obligent à se connaître soi-même, à apprendre à utiliser son corps et à calmer son mental. Un tel travail effectué régulièrement permet d'évacuer les tensions présentes en chacun de nous et apporte ainsi des bénéfices dans la vie de tous les jours.



Les cours à Saint-Christophe-Vallon se déroulent le mardi de 19h à 20h30 au complexe sportif (tous les 15 jours en alternance avec le lundi à Marcillac). D'autres cours sont proposés à Marcillac le lundi de 19h à 20h30 (tous les 15 jours) et le samedi de 10h30 à 12h à Saint-Cyprien, le mercredi de 17h45 à 18h45 (cours enfant) de 18h45 à 20h15.

Pour tout renseignement : 07.69.10.69.90/aikival12@free.fr

## Foot Vallon

Le club de Foot Vallon, club labellisé FFF depuis plusieurs saisons et récemment labellisé club Féminin, compte plus de 200 licenciés, filles et garçons, de la catégorie U7 aux seniors, issus des villages de Saint-Christophe-Vallon, Marcillac, Nuces, Valady, Clairvaux-Bruéjols et de Salles-la-Source.

La crise sanitaire ne nous a pas permis de conduire notre activité de façon optimale, néanmoins nous avons réussi, en partenariat avec Familles Rurales et Laure Arnal, à effectuer une opération humanitaire en fournissant des tenues vestimentaires de foot pour équiper certains enfants du Ghana. Cette opération fut une réussite éducative.

Notre club est également devenu partenaire du Rodez Aveyron Football. A cette occasion et en partenariat avec le conseil départemental de l'Aveyron, nous avons reçu l'effectif professionnel du Rodez Aveyron Football lors d'un entraînement, un souvenir inoubliable pour nos têtes blondes. Dans le cadre du Programme Educatif Fédéral, nous sensibilisons nos licenciés sur les valeurs de notre sport et divers sujets notamment sur les économies d'énergie, le respect, le fair-play, les nouvelles consignes de tri sélectif, etc ...

Afin de pouvoir réussir nos projets, nous avons besoin du soutien des diverses communes et de la communauté de communes pour l'amélioration de nos infrastructures.





# Incivilités...

# Incivilités...



**Dites moi M. le Maire, combien ont coûté les incivilités cette année à la collectivité ? 535 € ...**

Encore trop d'incivilités viennent polluer la tranquillité des habitants. Pour ceux qui en doutaient encore, les incivilités ont un « effet indésirable » sur les finances de la commune...  
On vous laisse le soin d'apprécier



Des dizaines de bouteilles vides déposées devant le container qu'il a fallu insérer dans les containers dédiés au recyclage du verre.



Dépôt sauvage de meubles à l'intérieur de la plateforme des containers à ordures ménagères, route de Cransac, au lieu d'être acheminés vers la déchetterie intercommunale.



Autre dépôt sauvage

Prise en charge d'un animal abandonné. Attention, l'abandon d'animaux est considéré comme un cas de maltraitance animale et ce délit est jugé et puni par la loi. Le propriétaire qui abandonne ainsi son animal peut encourir différentes sanctions : Une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 ans. Le paiement d'une amende de 30 000 euros.



Ordures à proximité de la table d'orientation du Puech du Cayla.



Dépôt de ferrailles au niveau des containers au croisement la Gare/La Tièyre.



13 sacs poubelles contenant des gravats et autres détritrus, bien alignés, au bord du talus, au niveau du pont Sncf, sur la route de Cransac.  
Une nouvelle fois, cette zone sert de déchetterie.



Sac poubelle déposé devant l'entrée des appartements au dessus de la mairie.

La municipalité est également intervenue pour l'abandon d'un caddy de supermarché sur le chemin de Tayrac, pour le dépôt d'huile alimentaire sur le parvis de la mairie, pour le non respect des règles de civisme (taille des haies, chiens errants, non ramassage des déjections canines, dépôt de déchets sauvages, aboiements des chiens, travaux domestiques bruyants, le transport des dépôts de déchets sauvages à la déchetterie par les agents techniques etc ...)





# Ai-je le droit ... ?

## ***De laisser se développer les branches de mes arbres au-delà de ma propriété ?***

**La réponse est non :** Des branches qui touchent les fils électriques risquent de prendre feu. Si un arbre est trop près d'une ligne et que ses branches se cassent, cela risque de causer une panne de courant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.



## ***De laisser aboyer mon chien de façon intempestive ?***

**La réponse est non :** article R.1334-31 du Code de la santé publique et article L2212-2 du CGCT (pouvoir de police générale du Maire). Concernant les aboiements, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique : article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



## ***De faire des travaux domestiques bruyants ?***

**La réponse est oui sous certaines conditions :** Voici quelques rappels : La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique). Voici un rappel des horaires où sont autorisés les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur (cf article 14 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2000) : - du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 19 h 30 - le samedi, de 9 heures à midi et de 15 heures à 19 heures - le dimanche et jours fériés, de 10 heures à midi, quel que soit le niveau sonore de sa machine.

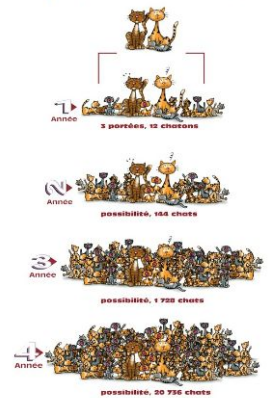




## ***De nourrir les chats ou tout autre animal errants ?***

**La réponse est non :** Les règlements sanitaires départementaux interdisent de jeter ou de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble. La municipalité invite fortement les propriétaires de chats à procéder à leur identification, rendue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de 7 mois. Ils doivent également procéder à leur stérilisation afin de faire cesser durablement les nuisances causées par cette prolifération (miaulements, bagarres, odeurs, excréments ...)

### **La prolifération du chat**



## ***De déposer mes déchets n'importe où ?***

**La réponse est non :** Les dépôts de déchets sur le domaine privé ou public, constituent une nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Les principaux textes réglementaires et législatifs régissent les principes et modalités de la gestion des déchets. Ils sont regroupés au sein du code de l'environnement par l'article L541-1-1 du code de l'environnement qui définit comme déchet :

- toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire »
- comme détenteur de déchets « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets ».



## ***De laisser les déjections de mon chien sur la voie publique ?***

**La réponse est non :** En effet, tout propriétaire de chien, surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! tout le monde doit faire preuve d'un peu de civisme. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe soit 35 € : Je ne ramasse pas, je paie !





# Et mes déchets verts alors ? Je les brûle ?

La réponse est non :

## QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

## POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

## À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :  
**particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...**



## QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe **aux communes** de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



## LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être **collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation de la région Occitanie**.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la **pollution de l'air**, dont plus de **2800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :



**13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;  
**14 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;



**3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...  
**3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

# UN GESTE DE TRI SIMPLIFIÉ POUR TOUS LES AVEYRONNAIS



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021 les consignes de tri ont évolué. De nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits métaux et bien d'autres rejoindront nos poubelles jaunes pour une consigne encore plus simple : tous les emballages et tous les papiers se trient !

Le SYDOM Aveyron se sont engagés depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de cette extension des consignes avec pour objectif de faciliter le geste de tri de tous les Aveyronnais. Ce changement permettra ainsi de recycler et de valoriser un maximum de déchets, tout en réduisant le poids du sac noir.

Pour ce faire, **ECOTRI** basé à Millau, se modernise pour devenir le centre de tri départemental et ainsi valoriser la totalité de la collecte sélective du département.

Pour expliquer cette simplification, un courrier d'information accompagné du Mémo-tri a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers aveyronnais.

Une grande campagne de communication a été déployée au mois de novembre avec pour ambassadeurs les nouveaux emballages personnifiés comme « Jules la capsule, Charlotte ma compote... » sur les affiches de votre commune, dans la presse écrite, à la radio, les réseaux sociaux et au travers d'un clip animé.

Les agents de collecte de la Communauté de Communes Conques-Marcillac procèdent au remplacement de la signalétique sur tous les bacs et conteneurs de collecte, avec les nouvelles consignes de tri.

Enfin, des ambassadeurs du tri viendront à votre rencontre pour une tournée événementielle appelée « tri-tour » grâce à un camion itinérant et ludique pour vous présenter les nouvelles consignes de tri.



Retrouvez toutes les dates de la tournée sur [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)

**Ensemble, poursuivons les bons gestes au quotidien et adoptons ces nouvelles consignes de tri !**

Plus d'infos : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)



Syndicat Départemental des Ordures Ménagères

3 place de la Mairie - 12510 OLEMPES - [contact@sydom-aveyron.com](mailto:contact@sydom-aveyron.com) - 05 65 68 34 49



## TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Déposez-les dans un Point d'Apport  
Ils portent tous le repère de la filière :  
Ils sont tous référencés  
sur [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

LES CONSIGNES



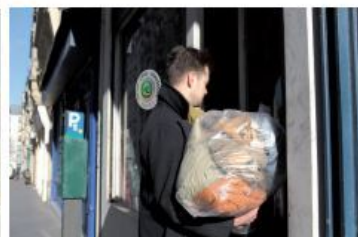
Les articles dont vous vous séparez peuvent être usés, ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être **propres et secs** !

**Ne pas déposer d'articles HUMIDES ou simplement MOUILLÉS.**

### COMMENT bien faire ?

- ✓ Attachez les chaussures par paire
- ✓ Privilégiez les sacs de 30L (pas plus volumineux)
- ✓ Fermez bien les sacs
- ✓ Dans les conteneurs, vérifiez que le sac est bien tombé
- ✓ N'hésitez pas à appeler les antennes d'association pour vérifier leurs horaires de dépôt.






**DÈS LE 7 MARS  
DANS L'AVEYRON**

## la carte d'identité à portée de clic !



- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 17 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies : [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**

**Malade  
la nuit, le week-end ou un jour férié ?**

Avant de vous déplacer  
**téléphonez**  
**3966**  
**allo docteur**

Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le **15** (SAMU)

En Midi-Pyrénées,  
il y a toujours un médecin à votre écoute.  
C'est ça la permanence des soins.

ars    LURPS    

## LUTTONS CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

abdomen noir  
terminé par une  
bande orange

pattes aux  
extrémités jaunes



L = 30 mm max

**frelon asiatique**

© Antoine Rivière

abdomen jaune  
orné de bandes  
noires

pattes uniformément  
brun-rouge



L = 35 mm max

**frelon européen**

© Ernie

NE PAS CONFONDRE

Inutile d'appeler les pompiers. Face à l'explosion des demandes, ils ne se déplacent plus chez les particuliers pour enlever les nids de guêpes ou de frelons. Faites appel à un professionnel agréé, il y en a de nombreux sur l'Aveyron. <https://frelons-asiatiques.fr/societe/12-Aveyron.htm>

Les frelons asiatiques qui non content d'être dangereux pour la population lors de taille de haies ou d'élagage par exemple, causent d'énormes préjudices aux abeilles. De nombreux nids de frelons ont été détruits sur les secteurs de Saint-Christophe-Vallon et Valady, malheureusement trop tard en saison, les nids n'étant bien souvent visibles qu'une fois les feuilles tombées à l'automne. L'idéal serait de piéger les fondatrices à la fin de l'hiver.

De mi-février à fin avril, il est possible de capturer les futures reines dans des pièges réalisés avec une bouteille d'eau en plastique dont on aura découpé le goulot et qui sera retourné dans le reste du corps de celle-ci, afin de faire comme un entonnoir. Remplir le fond du piège d'un appât constitué de 2 doses de bière, 1 dose de vin blanc ( l'alcool éloignant les abeilles ) + 1 dose de sirop type fraise ou cassis, et l'accrocher à un arbre ou autre. Chaque fondatrice attrapée, c'est un nid en moins, donc près de 5000 frelons en moins. Pour vous et les abeilles, à vos outils !

# Elaboration du PLUi



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) a débuté par la réalisation d'un diagnostic territorial permettant d'établir un état des lieux de la situation de la Communauté de Communes : forces, faiblesses du territoire, besoins et attentes des habitants, définition des enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...).

**Population** : la CCCM compte près de 12 000 habitants, une croissance régulière de sa population ses dernières années (+0,2% par an sur 2013-2018), un revenu médian par habitant de 22 090 € (contre 20 640 € à l'échelle de l'Aveyron).

Focus Saint-Christophe-Vallon : Une population en hausse continue depuis 20 ans, (près de 15% de la population intercommunale habite la commune).

**Habitat** : environ 7 300 logements dont près de 20% de résidences secondaires confirmant le caractère touristique du territoire et un peu plus de 7,5 % de vacance.

Focus Saint-Christophe-Vallon : Une production de logement tournée vers la construction neuve plutôt que vers le changement de destination, un taux de vacance en augmentation, mais qui reste similaire à celui de l'EPCI, une part de résidence secondaire relativement faible.

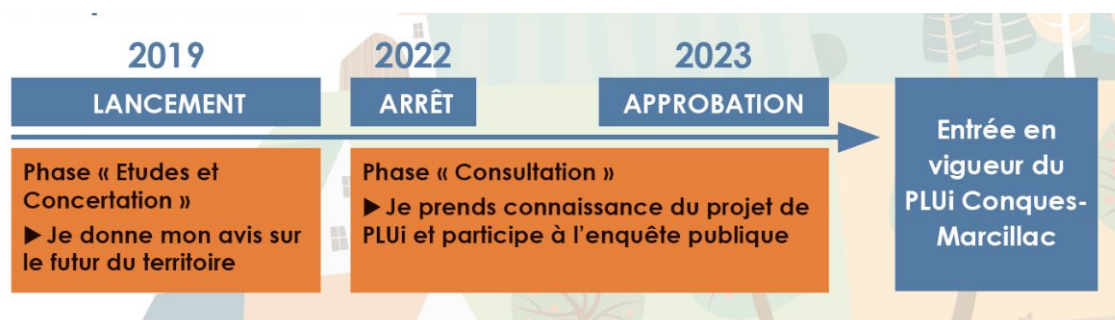
**Economie** : un taux de chômage relativement bas (6,4 % contre 13,4 à l'échelle nationale) mais une faible concentration de l'emploi ; plus de la moitié des actifs habitants la Communauté de Communes ne travaillent pas sur le territoire. Si l'intercommunalité est attractive pour vivre, il reste encore un enjeu fort en matière d'emploi.

Focus Saint-Christophe-Vallon : Un tissu économique particulièrement riche, marqué tant par l'offre commerciale du bourg que par la zone d'activité du Vallon en plein essor

**Occupation du sol** : une dominance générale des espaces agricoles (plus de 56% des sols) et un couvert forestier très présent dans la partie Nord du territoire intercommunal (34% des sols) - une faible artificialisation des terres (un peu plus d'une centaine d'hectares artificialisés ces 10 dernières années).

Focus Saint-Christophe-Vallon : un rythme d'artificialisation significatif à l'échelle de la CCCM, près de 12ha consommés pour du résidentiel ou des activités économiques ces 10 dernières années.

L'élaboration du PLUi s'est poursuivie en 2021 avec la finalisation du diagnostic, l'organisation des débats autour du projet d'aménagement du territoire et la définition de propositions en matière de règlement et de zonage.



Retrouvez toutes les informations sur la situation du territoire et la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dans le guide complet du PLUi Conques-Marcillac, disponible en mairie.

## Participer ou donner votre avis

L'élaboration du PLUi est un moment privilégié d'informations et d'échanges pour tous les acteurs du territoire : habitants, élus, usagers, entrepreneurs... Donnez votre avis sur l'évolution du territoire de Conques-Marcillac :

par courrier : Maison du territoire - 28, avenue Gustave Bessière - Marcillac-Vallon

par mail : [plui.cccm@gmail.com](mailto:plui.cccm@gmail.com)

Dans les registres disponibles à la mairie ou la Maison du territoire

Lors de la prochaine réunion publique, prévue début 2022 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)



# Relais de Saint-Christophe-Vallon

Notre église de Saint-Christophe-Vallon fait partie de la Paroisse Saint-Vincent-du Vallon. Elle est ouverte tous les jours.

Frère Cyrille, prémontré de l'Abbaye de Conques, est responsable de la paroisse, assisté de Frère Foucauld, avec la collaboration du Père Jean Compazieu et de Frère Jean-Marc.

La paroisse est là, auprès de vous tous :

- Pour vous soutenir par les sacrements
- Pour former les enfants par la catéchèse
- Vivre une vie fraternelle et l'entraide à travers tous les services qu'elle vous propose.



Accueil : à la Maison Paroissiale avenue de Malvies à Marcillac N° 16 (parking rue des Loyes), le mardi et samedi matin de 9 h 30 à 12 h ; Tél : 05 65 71 73 31 [stvincentduvallon@orange.fr](mailto:stvincentduvallon@orange.fr)

Les prêtres : Frère Cyrille [f.cyrille@mondaye.com](mailto:f.cyrille@mondaye.com) et Frère Foucauld : [f.foucauld@mondaye.com](mailto:f.foucauld@mondaye.com)

Tél : 06 78 41 44 35 et communauté des Prémontrés 05 65 69 85 12

Père Jean Compazieu : [jean.compazieu@wanadoo.fr](mailto:jean.compazieu@wanadoo.fr) : 06 83 15 54 44

Les Messes : dans notre église de Saint-Christophe-Vallon, tous les samedis soir à 19 h (18 h 30 Hiver)

Messe des jeunes (animée par les collégiens) le troisième samedi du mois (sauf l'été)

Messe le 19 mars ( St Joseph) à la chapelle St Joseph de Testet

Messe le jeudi de l'Ascension à Glassac et le 2 novembre à Testet

Conseil Pastoral : Florence Bros. Conseil Economique : Bernard Bruel

Equipe d'Animation Pastorale : Frère Cyrille, Frère Foucauld, Père Compazieu, Marie-Line Gaffier, Nicole Guyot, Pascal Rutschmann : 05 65 72 19 71

Catéchèse : ( à partir de 7 ans) Eliette Bruel 05 65 72 70 29 et Marie-Line Gaffier 06 58 31 72 14

Eveil à la Foi : ( de 3 à 6 ans) Sylvie Turlan 05 65 71 78 83

Aumônerie des collèges : Frère Damien 06 86 71 14 13 [f.damien@mondaye.com](mailto:f.damien@mondaye.com)

Préparation au Baptême : le premier mercredi du mois à 20 h 30 à la maison paroissiale à Marcillac.

Renseignements : Béatrice Bézélgues 06 76 74 64 36

Préparation au mariage : frère Foucauld 06 78 41 44 35 f. [foucauld@mondaye.com](mailto:foucauld@mondaye.com)

Sépultures : Conduite des cérémonies d'obsèques : Claudie Lopicard 05 65 67 29 01 ou 06 84 39 70 81, Danielle Metge 05 65 72 72 12 ou 06 64 75 35 95, Christian Bruel 09 67 05 25 67 ou 06 31 61 07 93 Marie Retournard 05 65 71 74 14 ; Michel Expert 05 65 69 86 58 ;

Accompagnants : Jean Louis Veyrier 05 65 72 74 34 ou Bernard Bruel 05 65 72 70 29 ou 07 69 54 51 54

Intentions de Messe : demander une messe à une intention (Bernard Bruel) [eliette.brue@sfr.fr](mailto:eliette.brue@sfr.fr) ou à Caroline Auréjac 05 65 72 61 75 ou 06 88 57 28 49 [francis.aurejac@wanadoo.fr](mailto:francis.aurejac@wanadoo.fr)

N.B : la Croix du Puech du Cayla : cette année nous y sommes montés le samedi 11 septembre, à pied ou en voiture pour certains. Un groupe est parti de l'Eglise de Saint-Christophe-Vallon et un deuxième groupe avec les collégiens est parti de la maison paroissiale de Marcillac en montant par Saint-Rames. Nous nous sommes rejoints au Caylaret.

La messe a eu lieu là-haut à 18 h, suivie du verre de l'amitié. Nous avons eu un temps super beau pour admirer notre vallon après la cérémonie.

## MARIAGES

Caroline Birol et Laurent Colonges - le 22 mai 2021 - 1 Cité Lalande

Erwan Sellier et Guylaine Monge - le 26 juin 2021 - Testet

Guillaume Guidou et Magali Courtaux-Paton - le 7 août 2021 - 13 Lotissement Les Côteaux

## NAISSANCES

Valentine Alminin - 6 lotissement l'Aurial - le 12.01

Norris Obah - 2 rue des Ecoles - le 27.01

Maëlle Joffre - 6 cité LaLande - le 05.02

Rose Petit - 2 route de la Cayrède - le 20.03

Apolline Flaux - rue des Eglantiers - le 19.05

Emilio Boulouc - 13 cité Beau Soleil - le 07.06

Antonin Gomez - 40 route de Cransac - le 02.07

Eléa Bonnet - 8 rue des Bruyères - le 04.07

Garance Liger - le 14.07

Owen Savy - La Castérie le 30.10

Lucas Fabre - Les Hermets - le 12.11

## DÉCÈS

Pierre Castanie - Le Puech - le 10.01.

Anna Bournhonesque veuve Cussac - 1 rue de la Couffignale - le 30.01

André Rhodes - 1 Impasse Cantagrel - le 16.02

Maurice Cussac - 29 route de Rodez - le 20.02

André Canut - PN 106 Glassac - le 03.05

Elie Bruel - L'Alliguer - le 05.05

Sylvie Pronier épouse Van Meyel - 1 Lotissement Les Coteaux - le 10.05

Yvonne Perié - Les Hermets - le 12.05

Rose Pegues veuve Bruel - Route de la Cayrède - le 12.05

Paule Delouvrier épouse Cantaloube - Le Bousquet - le 28.05

Fernande Foulquier veuve Fualdes - Les Monts - le 02.06

Lucette Laquerbe épouse Sirmain - Guils - le 21.06

Simone Blazy veuve Rivière - La Tièyre - le 01.07

André Calcel - 5 Allée Cantagrel - le 20.10

### **Hommage à Pierre Castanié, maire de la commune pendant 24 ans...**

Le décès de Pierre Castanié a ravivé bien des souvenirs à Saint-Christophe-Vallon où il porta l'écharpe de maire pendant 24 ans. De 1971 à 1995, il occupa quatre mandats successifs, au cours desquels la commune qu'il aimait tant va beaucoup changer et se développer. Quand Pierre Castanié s'installa dans le fauteuil de premier magistrat au début des années 70, la commune comptait moins de 500 habitants, le hameau de Glassac était rattaché à Goutrens, toutes les maisons et fermes n'avaient pas l'eau courante ou de chemin d'accès ... la municipalité avait du pain sur la planche ! Sa volonté de « limiter les dépenses de fonctionnement pour privilégier les investissements » s'est concrétisée par la réalisation de nombreux projets d'envergure : adductions d'eau d'Aubrac, création du groupe scolaire, installation de la pharmacie et des médecins, construction de la salle des fêtes, transfert du terrain de foot... Pierre Castanié était un homme d'action qui laisse le souvenir d'un élu dévoué à la cause de sa commune et au service de ses administrés. Au-delà de son engagement public,

Pierre Castanié avait une passion pour l'élevage bovin : celui des taureaux à l'herbe qu'il a développé au Puech à partir de 1973, puis celui des vaches allaitantes qu'il a monté sur trois sites dix ans plus tard. Malgré la densité de ses activités électives et professionnelles, il savait aussi accorder du temps à sa vie familiale ainsi qu'à ses multiples passions : le foot tout d'abord, en tant que joueur dans de nombreuses équipes (il fut même un temps président de l'US Saint-Christophe), la chasse, le ball-trap où il décrocha de multiples trophées et coupes, les quilles qui lui valurent un titre de champion de France en équipe ...

Une vie bien remplie qui s'est achevée en douceur à Saint-Cyprien-sur-Dourdou où balades, parties de cartes et thés dansants occupaient une grande partie du temps.





# Avis à la Population

**Distribution des sacs poubelles pour 2022**

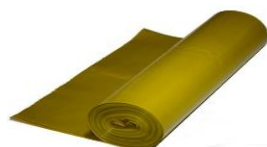
**UNIQUEMENT LES SACS JAUNES**

La distribution des sacs poubelles jaunes se fera à la salle des fêtes selon un protocole sanitaire bien précis

**2 jours de distribution :**

- **Dimanche 9 janvier 2022 de 8h30 à 11h30 avant la cérémonie des vœux**
- **Samedi 22 janvier 2022 de 8h30 à 11h30 à la Salle des fêtes**

**En cas d'empêchement, il est vivement conseillé de se faire représenter par un proche, un voisin ou un membre de sa famille**



## **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

2 route du Cayla  
12330 Saint-Christophe-Vallon

Tél : 05 65 61 64 91

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h

Fermée le lundi et le jeudi

Contact : Sylvie NOYE

## **SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

2 route du Cayla  
12330 Saint-Christophe-Vallon

### **Horaires d'ouverture**

Lundi 9h - 12h et 15h30 - 17h30

Mardi 9h - 12h (fermé l'après-midi)

Mercredi 9h - 12h et 15h30 - 17h30

Jeudi 9h - 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 9h - 12h et 15h30 - 17h00

Samedi 9h - 12 (semaine paire)

Permanence élus sur RDV : de 9h à 11h  
(un samedi par mois)

*Possibilité de prendre un RDV  
pour les dossiers d'urbanisme ou autre  
les lundi, mercredi, vendredi de 14h à 15h  
et les mardi de 14h à 17h*

Tel : 05 65 72 71 30

Fax : 05 65 72 77 64

E-mail : [mairie-saintchristophevallon@orange.fr](mailto:mairie-saintchristophevallon@orange.fr)  
Site : [www.saintchristophevallon.fr](http://www.saintchristophevallon.fr)

## Ligne 204 DECAZEVILLE - RODEZ

| JOURS                   |                                                                                                             | L à V  |  | LàV    |  |  |  | L à V  |  |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--|--------|--|--|--|--------|--|
| PERIODES SCOLAIRES      |                                                                                                             | x      |  | x      |  |  |  | x      |  |
| INTERSAISON             |                                                                                                             |        |  | x      |  |  |  |        |  |
| PETITES VACANCES        |                                                                                                             | x      |  |        |  |  |  | x      |  |
| ÉTÉ                     |                                                                                                             | x      |  | x      |  |  |  | x      |  |
| Transporteur            |                                                                                                             | Verdié |  | Verdié |  |  |  | Verdié |  |
| FIGEAC                  | Lycée                                                                                                       |        |  |        |  |  |  |        |  |
| AUBIN                   | Lycée professionnel                                                                                         |        |  |        |  |  |  |        |  |
| DECAZEVILLE             | Collège public                                                                                              |        |  |        |  |  |  |        |  |
|                         | Place Jarlan               | 06:30  |  | 11:00  |  |  |  | 17:15  |  |
|                         | Lycée polyvalent                                                                                            |        |  |        |  |  |  |        |  |
|                         | St Michel (abribus)                                                                                         | 06:35  |  | 11:05  |  |  |  | 17:20  |  |
| FIRMI                   | Place de la République                                                                                      | 06:40  |  | 11:10  |  |  |  | 17:25  |  |
|                         | Cerles                                                                                                      | 06:41  |  | 11:11  |  |  |  | 17:26  |  |
| AUZITS                  | Aire de covoiturage Hymes  | 06:45  |  | 11:15  |  |  |  | 17:30  |  |
| SAINT CHRISTOPHE VALLON | St Christophe Vallon                                                                                        | 06:51  |  | 11:21  |  |  |  | 17:36  |  |
| VALADY                  | Valady                                                                                                      | 06:55  |  | 11:25  |  |  |  | 17:40  |  |
| MARCILLAC VALLON        | Marcillac Vallon                                                                                            |        |  |        |  |  |  |        |  |
| VALADY                  | Nuces                                                                                                       | 07:00  |  | 11:30  |  |  |  | 17:45  |  |
| RODEZ                   | Quartier Bourran           | 07:10  |  | 11:40  |  |  |  | 17:55  |  |
|                         | Gare routière              | 07:25  |  | 11:55  |  |  |  | 18:10  |  |

## Ligne 204 RODEZ - DECAZEVILLE

| JOURS                   |                                                                                                               |  |  | L à V    |  | LàV    |  | LàV    |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|----------|--|--------|--|--------|
| PERIODES SCOLAIRES      |                                                                                                               |  |  | x        |  | x      |  | x      |
| INTERSAISON             |                                                                                                               |  |  |          |  | x      |  | x      |
| PETITES VACANCES        |                                                                                                               |  |  | x        |  |        |  |        |
| ÉTÉ                     |                                                                                                               |  |  | x        |  | x      |  | x      |
| Transporteur            |                                                                                                               |  |  | Verdié   |  | Verdié |  | Verdié |
| RODEZ                   | Gare routière              |  |  | 07:30    |  | 12:25  |  | 18:30  |
|                         | Quartier Bourran           |  |  | 07:40    |  | 12:35  |  | 18:40  |
| VALADY                  | Nuces                                                                                                         |  |  | 07:55    |  | 12:50  |  | 18:55  |
| MARCILLAC VALLON        | Marcillac Vallon                                                                                              |  |  |          |  |        |  |        |
| VALADY                  | Valady                                                                                                        |  |  | 08:05    |  | 13:00  |  | 19:05  |
| SAINT CHRISTOPHE VALLON | St Christophe Vallon                                                                                          |  |  | 08:09    |  | 13:04  |  | 19:09  |
| AUZITS                  | Aire de covoiturage Hymes  |  |  | 08:15    |  | 13:10  |  | 19:15  |
| FIRMI                   | Cerles                                                                                                        |  |  | 08:19    |  | 13:14  |  | 19:19  |
|                         | Place de la République                                                                                        |  |  | 08:20    |  | 13:15  |  | 19:20  |
| DECAZEVILLE             | St Michel (abribus)                                                                                           |  |  | 08:25    |  | 13:20  |  | 19:25  |
|                         | Lycée polyvalent                                                                                              |  |  | 08:28(1) |  |        |  |        |
|                         | Place Jarlan                                                                                                  |  |  | 08:30    |  | 13:25  |  | 19:30  |
| AUBIN                   | Lycée professionnel        |  |  |          |  |        |  |        |

(1) périodes scolaires

Toutes les informations sur [lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr) et sur l'application mobile LIO